



Tournefeuille, le 14 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE FRÉDÉRIC PARRE, MAIRE DE TOURNEFEUILLE

Le temps de la réflexion est passé, place à l'action et au rassemblement

Le 22 septembre dernier, le Tribunal administratif de Toulouse a annulé les opérations électorales du 15 et 22 mars en raison d'irrégularités formelles et techniques. Je tiens à souligner un point essentiel : la justice confirme sans ambiguïté qu'aucune fraude n'a entaché ce scrutin.

Prenant acte de cette décision avec sérénité et dans le respect de nos institutions, je vous annonce que je ne ferai pas appel de ce jugement.

Après un temps de réflexion nécessaire, il apparaît essentiel que les habitants de notre belle Ville puissent se prononcer dans les meilleurs délais possibles.

Le projet que nous portons depuis mars dernier a **déjà commencé à porter ses fruits** et à se traduire en actions concrètes. Pour poursuivre ce travail au service du bien commun, **je suis totalement prêt à me représenter devant les tournefeuillaises et tournefeuillais** afin de leur demander de **renouveler leur confiance en la majorité municipale**.

Nous irons - comme cela est déjà le cas - à la rencontre des Tournefeuillaises et des Tournefeuillais avec confiance et sérénité pour **partager avec eux notre vision et présenter notre ambition pour Tournefeuille**.

**Frédéric PARRE,
Maire de Tournefeuille**

Contact presse : Jean-Hugue BARAËR, directeur de la communication

- 06 99 19 29 62
- communication@mairie-tournefeuille.fr